

Accord transatlantique : quels gains en espérer ?

Lorsqu'on lit quotidiennement les articles de presse qui traitent de l'accord transatlantique de libre échange (TTIP, ou encore TAFTA) on constate par exemple que les journalistes et les avocats d'affaires s'acharnent à expliquer que l'accord transatlantique procurera un bénéfice de 119 milliards d'euros par an - l'équivalent de 545 euros en moyenne par ménage de l'Union Européenne, tandis que pour les États-Unis, le bénéfice sera de 95 milliards d'euros par an, soit 655 euros par famille américaine.

Ils trouvent ces chiffres dans la "Foire aux questions" de la Commission européenne, sous la question : Qui va bénéficier du partenariat transatlantique ?

Accord transatlantique : on se moque du monde

On est tenté d'être enthousiastes. Las. Deux raisons montrent que les économistes qui ont réalisé l'étude payée par la Commission européenne se sont moqués du monde. La première raison est due à leur texte particulièrement ambigu. Il sous entend que la répartition du gain à espérer équivaldra à 655 euros par famille américaine. C'est totalement faux.

Aucun effet positif sur les classes moyennes et pauvres

Relisons le rapport d'OXFAM, remis au Forum de Davos en janvier 2015. On y lit : "Aux Etats Unis, les 1 % les plus riches ont confisqué 95 % de la croissance post-crise financière depuis 2009, tandis que les 90 % les moins riches se sont appauvris." Ajoutons qu'aux Etats Unis, un enfant sur 30 est SDF, soit 2,5 millions d'enfants. On ne voit pas comment l'accord transatlantique pourrait avoir un effet positif sur les classes moyennes et pauvres, puisque la richesse est captée par les 1 % les plus riches dès qu'elle est produite.

Cette réalité est connue de tous les économistes, et notamment de ceux qui ont rédigé la fameuse étude à laquelle tout le monde se réfère maintenant. Ajoutons que sans être aussi excessive qu'aux Etats Unis, la répartition du gain dans l'Union européenne ne sera jamais de 545 euros par famille, car le phénomène de captation de la richesse est général. D'où le phénomène des inégalités qui concerne de très nombreux pays, et inquiète jusqu'à Davos.

Accord transatlantique : des inquiétudes bien fondées

La deuxième malhonnêteté intellectuelle est encore mille fois plus grave que la première. En réponse à une question du député Yannick Jadot, le Commissaire De Gucht, qui a initié la négociation et qui a

pris la responsabilité de mettre en ligne la fameuse "foire aux questions", a tourné en ridicule cette étude, lors d'une réunion du Parlement Européen du 1 er avril 2014. Si on ajoute que cet accord a démarré dans la plus grande opacité, il est difficile de dire que les inquiétudes des citoyens sont sans fondement, qu'ils ne comprennent rien à rien, et qu'il faut juste leur donner des cours d'économie et mieux communiquer